

Responsable du pilotage de systèmes d'information

E1A21

Pilotage, administration et gestion des systèmes d'information - IR

Mission

Le responsable du pilotage de système d'information définit et fait évoluer un ensemble organisé de ressources (infrastructures, personnels, données et procédures) qui vise à l'obtention, la structuration, la valorisation et la diffusion de données. Cette mission est réalisée dans le cadre du soutien au pilotage de l'établissement, de plateformes ou de projets de recherche majeurs des composantes.

Activités principales

- ◆ Participer à la conception de plateformes, projets majeurs ou politiques de pilotage (contexte du système d'information).
- ◆ Concevoir les architectures techniques et fonctionnelles du système d'information en collaboration avec les décisionnaires du contexte.
- ◆ Identifier et apporter des réponses aux points critiques de mise en oeuvre du système d'information (qualité, coût, délai, cohérence...).
- ◆ Diriger et animer les équipes ou partenaires, internes comme externes, en charge de la mise en oeuvre des architectures.
- ◆ Anticiper, proposer et piloter des projets de refonte ou d'adaptation du système d'information en cohérence avec l'évolution du contexte ou des métiers.
- ◆ Veiller à l'efficacité du système d'information, à son accessibilité, mesurer et publier son adéquation avec les attentes réelles des métiers, projets ou politiques.
- ◆ Définir les plans qualité, de continuité d'activité et de reprise d'activité du système d'information. Les tester et les diffuser.
- ◆ Gérer les ressources humaines, budgets et moyens techniques affectés.
- ◆ Inscrire le système d'information dans des réponses à des appels d'offres de financement.
- ◆ Établir et proposer le budget, contrôler et analyser sa répartition et son exécution.
- ◆ Assurer une veille sur les sources potentielles de financement, sur les évolutions techniques, organisationnelles, normatives, réglementaires.
- ◆ Proposer puis conduire une politique de valorisation et de visibilité du système d'information en interne et à l'externe.

- ◆ Conduire des études sur l'impact de nouvelles technologies sur le système d'information, et son organisation.
- ◆ Concevoir et rédiger les cahiers des charges techniques liés au système d'information lors des consultations de prestataires -externes ou internes- avec les responsables concernés.
- ◆ Intégrer les attentes et contraintes de l'environnement régional, national ou international dans le système d'information et susciter des approches mutualisées.

Compétences principales

Connaissances

- ◆ Connaissance approfondie des différents concepts d'architectures des systèmes d'information
- ◆ Connaissance approfondie des méthodes d'analyse de l'organisation
- ◆ Connaissance approfondie de la gestion des ressources humaines.
- ◆ Connaissance approfondie des méthodologies visant à l'efficacité des systèmes d'information (ie ITIL) et connaissance générale des réglementations en vigueur
- ◆ Connaissance approfondie des technologies des systèmes informatiques et des réseaux
- ◆ Notions de base de la réglementation juridique, administrative et financière relative aux établissements.
- ◆ Connaissance générale des normes et des procédures de sécurité et de qualité informatique
- ◆ Notions de base sur la réglementation et les procédures relatives aux marchés publics
- ◆ Notions de base des contraintes en coopération internationale.
- ◆ Connaissance de l'organisation, du fonctionnement et des circuits de décision de la structure et du projet
- ◆ Connaissance des partenaires internes, académiques, industriels, institutionnels, français, européens ou internationaux

Compétences opérationnelles

- ◆ Appliquer les méthodes et outils de conception et développement des systèmes d'information
- ◆ Identifier les processus clefs du contexte du système d'information, les décrire, les analyser
- ◆ Maîtriser l'ensemble des techniques de conduite de projet en environnement national ou international

Responsable du pilotage de systèmes d'information

E1A21

Pilotage, administration et gestion des systèmes d'information - IR

- ◆ Maîtriser l'ensemble des techniques de management
- ◆ Conduire et accompagner des changements d'organisation ou de processus de travail
- ◆ Conduire une négociation en interne et en externe
- ◆ Maîtriser les différentes techniques de communication (orales, écrites)
- ◆ Manager et animer une équipe ; gérer des conflits
- ◆ Conduire un entretien
- ◆ Piloter un projet.
- ◆ Déterminer des indicateurs, élaborer des tableaux de bord
- ◆ Mettre en oeuvre les techniques associées aux savoirs identifiés.
- ◆ Anglais (et/ou une autre langue) : compréhension écrite et orale niveau II ; expression écrite et orale niveau II

Formation professionnelle souhaitable

Filière informatique, expérience de projets informatiques complexes

Tendances d'évolution

- ◆ Mutualisation et rationalisation des moyens.
 - ◆ Émergence de synergies régionales, nationales et internationales.
 - ◆ Renforcement des exigences de disponibilité, de qualité et de sécurité.
-

Mission

Le chef de projet ou expert applicatif conçoit et pilote l'évolution des ensembles applicatifs dans le cadre d'un projet de recherche ou de soutien au pilotage de l'établissement. Il conduit la mise en oeuvre des projets associés et coordonne les moyens nécessaires en cohérence avec les impératifs métiers.

Activités principales

- ◆ Organiser et favoriser l'expression des besoins d'un métier (brainstorming...)
- ◆ Concevoir une architecture technique et fonctionnelle en relation avec le responsable métier
- ◆ Proposer des scénarios d'évolution des ressources informatiques (matérielles, logicielles) en cohérence avec les impératifs métiers
- ◆ Définir les moyens pour la réalisation, le maintien et l'évolution d'une application
- ◆ Assurer le suivi du projet
- ◆ Organiser et gérer les équipes métiers et techniques
- ◆ Assurer la promotion et la valorisation d'applications
- ◆ Concevoir et animer des actions de formations pour les utilisateurs

Compétences principales

Connaissances

- ◆ Connaissance approfondie du domaine d'application et de ses processus métiers
- ◆ Connaissance approfondie des différents concepts d'architectures des systèmes d'information
- ◆ Connaissance approfondie des techniques de programmation d'applications distribuées et de programmation objet
- ◆ Connaissance approfondie des systèmes de gestion de bases de données employés, des langages de requête et des outils de programmation nécessaires
- ◆ Connaissance générale des normes et des procédures de sécurité informatique
- ◆ Connaissance générale sur les technologies des systèmes informatiques et des réseaux

- ◆ Notions de base sur la réglementation et les procédures relatives aux marchés publics
- ◆ Connaissance de l'organisation, des missions et du fonctionnement de l'établissement
- ◆ Connaissance des orientations et du projet de l'établissement
- ◆ Connaissance des partenaires industriels et institutionnels

Compétences opérationnelles

- ◆ Appliquer les méthodes et outils de conception et développement des systèmes d'information
- ◆ Identifier les processus clefs de l'organisation, les décrire, les analyser
- ◆ Maintenir la cohérence du référentiel de données
- ◆ Maîtriser l'ensemble des techniques de conduite de projet
- ◆ Maîtriser l'ensemble des techniques de management
- ◆ Conduire et accompagner des changements d'organisation ou de processus de travail
- ◆ Conduire une négociation en interne et en externe
- ◆ Maîtriser les différentes techniques de communication (orales, écrites)
- ◆ Anglais : compréhension écrite et orale niveau II ; expression écrite et orale niveau II

Formation professionnelle souhaitable

Filière informatique

Tendances d'évolution

- ◆ Sous la pression des évolutions technologiques et réglementaires fréquentes les applications sont soumises à des développements de composants métiers accélérés.
- ◆ L'intégration de multiples logiciels rend plus difficile le maintien de la cohérence applicative pour le projet et/ou l'établissement
- ◆ Accroissement des exigences qualité à respecter
- ◆ Accroissement et élargissement des champs de responsabilités dans les domaines de la sécurité, en raison des exigences d'accessibilité et de mobilité des usagers.